

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2675

25 octobre 2013

SOMMAIRE

4finance S.A.	128363	Saintonge Entreprise	128362
Alpha Fund Management S.à r.l.	128358	Sarasun Studios S.A.	128362
Alphatrade-Group S.A.	128358	Sarucci	128362
Asset-Backed European Securitisation Transaction Five S.A.	128358	Schaack - Floener	128400
A.T.A. S.A.	128399	SCI Mouscades	128381
BARRELL Securities	128359	Siesta Holding	128361
Baruun Naran S.à r.l.	128355	SIGNA KHM SP Beteiligung S.à r.l.	128361
BBW 1 Investment S.à r.l.	128358	SL Lux S.A.	128361
Billecart Expansion Holdings S.A.	128357	Société de Patrimoine et d'Investissement S.A.	128361
Blue & Sons S.A.	128399	Sophis Manco Luxembourg SA	128362
Bond Street Properties S.A.	128363	Stanley Munich 3 S.à r.l.	128361
ed-g	128359	Thclair Investments S.A.	128356
European Explorers Consolidated B.V. ..	128368	Tilt S.à r.l.	128357
Hydra Investment S.à r.l.	128365	Tilt S.à r.l.	128357
ista Holdco 1 S.A.	128359	TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l.	128356
Lunhelo & Co S.à r.l.	128376	TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l.	128356
MCT Luxembourg Management S.à r.l. ..	128355	Tisoc S.A.	128357
Mecasoft S.A.	128355	TM Services	128360
Minit S.A.	128355	Tom Tol Consulting S.à r.l.	128356
Mondorf Assets S.A.	128364	Trans Inter Road s.à r.l.	128356
Mosaic	128364	True Global Ventures S.A.	128360
National Air Cargo (Luxembourg) Sarl ..	128354	Unicity VI Aldgate S.à r.l.	128360
Oxford SA	128364	Unicity VII Plymouth S.à r.l.	128360
Permira SCF S.à r.l.	128354	US Rouge Dragon S.à r.l.	128362
Peter's Soups and Juices	128354	Veco Luxembourg S.à r.l.	128360
PFCE Czech II S.à r.l.	128384	West Stars S.A.	128359
PFCE Top Holdco S.à r.l.	128379	Yossef S.A. SPF	128363
P&P Gusto S. à r.l.	128354	Zarys Investments S.A. SPF	128363
PRB Luxembourg International S. à r.l. ..	128364	Zeo S.à r.l.	128385
QS Technology S.à r.l.	128354	ZEO Space S.à r.l.	128392

QS Technology S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7241 Bereldange, 202, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 141.966.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129714/10.

(130157690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Peter's Soups and Juices, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 145.577.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social à Luxembourg, en date du 5 septembre 2013

Première résolution:

L'Assemblée Générale décide de modifier l'adresse de Monsieur APPOCHER Pierre, né le 30.12.1975 à Briey, de F-57860 Roncourt, 15, rue Masarieulles vers L-1512 Luxembourg, 4, rue Pierre Federspiel.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013129682/13.

(130157657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Permira SCF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 156.557.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cédric Pedoni

Gérant

Référence de publication: 2013129680/11.

(130157995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

P&P Gusto S. à r .l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7572 Mersch, 14, rue de la Piscine.
R.C.S. Luxembourg B 166.622.

—
Les comptes annuels de la période allant du 23/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129673/10.

(130157724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

National Air Cargo (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 116.397.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129647/10.

(130157574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Mecasoft S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 80.637.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013129631/10.

(130157487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

MCT Luxembourg Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 109.740.

Par lettre du 22 mars 2013,
Monsieur Volker Hemprich,
a démissionné de sa fonction de délégué à la gestion journalière de catégorie A de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Le Conseil de gérance

Référence de publication: 2013129629/14.

(130157822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Minit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 109.893.

Les comptes consolidés au 31/03/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Minit S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013129635/13.

(130157770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Baruun Naran S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.918.394,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 138.487.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 16 septembre 2013 que:

- la démission de Monsieur Carlo Schneider, gérant de la Société a été acceptée avec effet au 1^{er} septembre 2013;
- Madame Roberta Masson, née le 11 septembre 1967 à Metz, France, résidant professionnellement au 16, avenue

Pasteur L-2310 Luxembourg a été nommée gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129954/17.

(130158297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Tom Tol Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8478 Eischen, 25, rue de Waltzing.

R.C.S. Luxembourg B 104.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 13/09/2013.

Référence de publication: 2013129815/10.

(130158011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Trans Inter Road s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 44, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 143.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 13/09/2013.

Référence de publication: 2013129816/10.

(130158000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.135.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2009 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2009 déposé le 21 mai 2010 sous L100070905) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013129811/12.

(130157474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

TIP Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 123.135.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2008 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2008 déposé le 09 septembre 2009 sous L090037483) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013129812/12.

(130157475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Thiclair Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 156.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THICLAIR INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013129806/10.

(130157457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Tilt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-9749 Fischbach, 10, Giaellewee.

R.C.S. Luxembourg B 163.008.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129807/9.

(130157708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Tilt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9749 Fischbach, 10, Giaellewee.

R.C.S. Luxembourg B 163.008.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/03/2012

-La société EUROPTAX S.à r.l. cède à la société IMMOCON BVBA 76 parts de la société TILT S.à r.l.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013129808/11.

(130157854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Tisoc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 106.065.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 04 février 2013:

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant arrivé à leur terme, l'Assemblée a décidé de nommer jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015:

- Manager s.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Management s.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Director S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Luxfiducia S.à r.l., une société ayant son siège social au 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129813/19.

(130157387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Billecart Expansion Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 27.288.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 28 juin 2013 que:

- le mandat de commissaire de la société LUX-AUDIT S.A. est renouvelé pour une durée d'un an.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013129972/15.

(130158430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Asset-Backed European Securitisation Transaction Five S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 154.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Septembre 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliaire

Référence de publication: 2013129924/13.

(130158490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Alphatrade-Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.
R.C.S. Luxembourg B 60.258.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013129916/14.

(130158722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Alpha Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 134.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129914/10.

(130158208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

BBW 1 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 165.599.

EXTRAIT

Par résolution écrite du conseil de gérance en date du 30 août 2013, le conseil de gérance a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013129967/17.

(130158534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

West Stars S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 153.991.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'Administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a accepté la démission de Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au Conseil d'Administration de la société WEST STARS S.A., société anonyme.

Luxembourg, le 03 SEP. 2013.

Pour: WEST STARS S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Mireille Wagner

Référence de publication: 2013129900/18.

(130157956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

ed-g, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.
R.C.S. Luxembourg B 53.639.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129901/10.

(130158159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

ista Holdco 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 125.799.

Les statuts coordonnés au 9 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013129903/11.

(130158644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

BARRELL Securities, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 148.796.

Extrait des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 11 juillet 2013

L'Associé unique prend acte de la démission de «SEREN» Sàrl de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

L'Associé unique décide de nommer Oneworld Nominees (BVI) Limited, ayant son siège social 171, Main Street, Road Town, Tortola, VG1110 (Iles Vierges Britanniques), immatriculée au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1618954, au poste de d'administrateur unique avec effet immédiat et pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels en 2019.

Fait à Capellen.

Certifié conforme

Référence de publication: 2013129964/15.

(130158372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Veco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 70.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
Veco Luxembourg S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013129840/12.

(130157872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Unicity VII Plymouth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 164.875.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue en date du 26 juin 2013 que:

- Madame Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon, France, résidant professionnellement au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129832/14.

(130157528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Unicity VI Aldgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 164.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129830/10.

(130157446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

TM Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 17, Op d'Schleid.
R.C.S. Luxembourg B 154.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129814/9.

(130157705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

True Global Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 155.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129818/9.

(130157395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

SIGNA KHM SP Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 164.318.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Compliance Partners S.A.
Signature

Référence de publication: 2013129763/11.

(130157553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Siesta Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 114.656.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013129762/10.

(130157853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

SL Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 147.505.

EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Mr Mogge Christian, administrateur, a changé du 7, Quai du Mont-Blanc, CH-1201 Genève, Suisse au 55 Neuer Wall, D-20354 Hambourg, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 Septembre 2013.

Référence de publication: 2013129765/12.

(130157809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

S.P.I., Société de Patrimoine et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 49.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 16. september 2013.

Référence de publication: 2013129767/10.

(130157879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Stanley Munich 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 162.053.

L'orthographe du prénom de M. Russel Proffitt-Perchard est "Russell".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129751/11.

(130157848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Sarucci, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8280 Kehlen, 8, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 32.202.

Les comptes annuels au 10 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 13/09/2013.

Référence de publication: 2013129756/10.

(130158008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Sarasun Studios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4732 Pétange, 14, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 170.736.

Aux Actionnaires de la société

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de notre mandat de Commissaire aux Comptes de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA SARL

Référence de publication: 2013129755/12.

(130157416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Sophis Manco Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.754.

Les comptes annuels au 31 Mai 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Sophis Manco Luxembourg S.A.

Mr Y. Attal / Mme S. R. Mezance

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013129749/13.

(130157933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Saintonge Entreprise, Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 115.325.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013129752/10.

(130157504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

US Rouge Dragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 144.131.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129838/9.

(130157721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

4finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 173.403.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129866/10.

(130157688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Zarys Investments S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 164.169.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société ZARYS INVESTMENTS S.A. SPF qui s'est tenue en date du 22 août 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Madame Alexandra Corre, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la Société, en remplacement de Madame Natacha Kolodziej-Steuermann, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur/Président viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2017.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel et Madame Alexandra Corre.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013129864/19.

(130157678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Yossef S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 18.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 13/09/2013.

Référence de publication: 2013129863/10.

(130158002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Bond Street Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 90.231.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 Août 2013 que:

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de MONTBRUN REVISION S.à r.l.:

* Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen
- L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013129983/15.

(130158690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

PRB Luxembourg International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 140.891.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Septembre 2013.

PRB Luxembourg International S.à r.l

M.P. Galliver

Manager

Référence de publication: 2013129704/14.

(130158049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Mondorf Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 84.939.

EXTRAIT

Lors du conseil d'administration de la société tenu le 9 septembre 2013, le conseil d'administration a pris la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré du 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg au 29, Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129639/13.

(130157578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Oxford SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 135.639.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OXFORD SA

Société Anonyme

Référence de publication: 2013129671/11.

(130157908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Mosaic, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 107.223.

Le Conseil d'Administration du 31 juillet 2013 prend note de la démission de Madame Michèle Berger (15, Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg) du poste d'administrateur, avec effet au 31 juillet 2013 et approuve le cooptation de Monsieur Justin Egan (demeurant professionnellement 6B route de Trèves - L -2633 Senningerberg) en tant qu'administrateur avec effet au 31 juillet 2013, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2014.

Le Conseil d'Administration du 1^{er} août 2013 prend note de la démission de Monsieur Pascal Chauvaux (15, Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg) du poste d'administrateur, avec effet au 1^{er} août 2013 et approuve le cooptation de Monsieur Thomas Nummer (demeurant professionnellement 6B route de Trèves - L - 2633 Senningerberg) en tant qu'administrateur avec effet au 1^{er} août 2013, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2014.

Référence de publication: 2013129641/16.

(130157844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Hydra Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.884.

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of the month of August.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

BRE/Europe 6 NQ S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) of Luxembourg under number B 166.230 (the "Sole Shareholder"),

represented by Joe Zeaiter, jurist, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 8 August 2013 which shall remain annexed to the present deed after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the under-signed notary,

being the Sole Shareholder of Hydra Investment S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited company) having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand and five hundred (EUR 12,500.-) and in the process of being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) of Luxembourg (the "Company"), incorporated on 2 August 2013 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial").

The articles of association of the Company have never been amended. The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record as follows:

1. The Sole Shareholder holds all the five hundred (500) shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

2. The item on which a resolution is to be taken is as follows:

Amendment of article 2 of the articles of incorporation of the Company so as to insert a fourth paragraph which have to read as follows:

"The Company may also acquire loans including at a discount, originate loans and lend funds under any form, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit in relation to any real estate enterprise or undertaking. The Company may enter into swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions, and, without prejudice to the generality of the foregoing, employ any techniques and instruments in connection with its real estate activities. The Company may also enter into any guarantees, contracts of indemnities, security interests and any other equivalent agreements in order to receive the benefit of any guarantee and/or security interest granted in the context of such real estate activities. The Company may undertake any roles necessary in connection with such lending activity including, without limitation, the role of arranger, lead manager, facility agent, security agent, documentation agent. The Company shall not undertake such real estate lending or real estate loan acquisition activities in a way that would require it to be regulated pursuant to the Luxembourg act dated 5 April 1993 on the financial sector, as amended or any future act or regulation amending or replacing such act."

Thereafter the following resolution was passed by the Sole Shareholder of the Company:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to insert a fourth paragraph in article 2 of the articles of incorporation of the Company so that article 2 of the articles of incorporation shall read as follows:

"The object of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participations in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may also acquire loans including at a discount, originate loans and lend funds under any form, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from

the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit in relation to any real estate enterprise or undertaking. The Company may enter into swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions, and, without prejudice to the generality of the foregoing, employ any techniques and instruments in connection with its real estate activities. The Company may also enter into any guarantees, contracts of indemnities, security interests and any other equivalent agreements in order to receive the benefit of any guarantee and/or security interest granted in the context of such real estate activities. The Company may undertake any roles necessary in connection with such lending activity including, without limitation, the role of arranger, lead manager, facility agent, security agent, documentation agent. The Company shall not undertake such real estate lending or real estate loan acquisition activities in a way that would require it to be regulated pursuant to the Luxembourg act dated 5 April 1993 on the financial sector, as amended or any future act or regulation amending or replacing such act.

The Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development.

For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, this deed are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and German version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading this deed the appearing party signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Englischen Textes:

Im Jahre zweitausenddreizehn, am achten Tage des Monats August.

Vor Uns, Maître Martine Schaeffer, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, welch Letzterer in Verwahrung vorliegender Urkunde bleibt.

Ist erschienen:

BRE/Europe 6 NQ S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) nach luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés (handels- und Gesellschaftsregister) von und zu Luxemburg, unter der Nummer B 166.230 (der «Alleinige Gesellschafter»),

hier vertreten durch Herr Joe Zeaiter, Jurist, beruflich wohnhaft in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht ausgestellt am 8. August 2013, welche gegenwärtiger Urkunde beigefügt wird nachdem sie ne varietur durch den Vollmachtnehmer und den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurde.

als Alleiniger Gesellschafter der Hydra Investment S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung), mit Gesellschaftssitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, mit einem Gesellschaftskapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) noch im Eintragungsverfahren beim Registre de Commerce et des Sociétés (handels- und Gesellschaftsregister) von und zu Luxemburg (die «Gesellschaft»), gegründet am 2. August 2013 gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Francis Kessler, Notar mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette, noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial») veröffentlicht.

Die Satzung der Gesellschaft wurde nie abgeändert.

Der Erschienene gibt, in Ausübung seines obenerwähnten Amtes, folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

1. Der Alleinige Gesellschafter der Gesellschaft hält alle fünfhundert (500) von der Gesellschaft ausgegebenen Gesellschaftsanteile, so dass das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist und wirksam über alle Punkte der Tagesordnung entschieden werden kann.

2. Der Punkt über den ein Beschluss getroffen werden soll ist der folgende:

Abänderung von Artikel 2 der Satzung der Gesellschaft durch Einfügung eines vierten Paragraphen der dann wie folgt liest:

"Die Gesellschaft kann außerdem in jeder beliebigen Form Darlehen erwerben, auch mit Preisnachlass, Darlehen vergeben, Kapital verleihen, sowie Vorschüsse gewährleisten oder unter jeglichen Konditionen Kredite vergeben, einschließlich und ohne Einschränkungen derer Kredite, in Bezug auf ein Immobilien-Unternehmen oder -Unterfangen, die sich von jeglichen Kreditaufnahmen der Gesellschaft oder von der Ausgabe von Kapital oder Schuldtitel jeglicher Art an alle Personen und Unternehmen, für die es für richtig empfunden wurde, ergeben. Die Gesellschaft kann Swaps, Futures, Forwards, derivative Instrumente, Optionen, Rückkäufe, Wertpapierverleihe und ähnliche Transaktionen abschließen und unbeschadet der Allgemeingültigkeit des Vorstehenden, jegliche Methode und Instrumente im Zusammenhang mit ihren Immobiliengeschäften einsetzen. Die Gesellschaft kann auch jegliche Verträge über Garantien, Entschädigungen, Sicherheiten und alle weiteren äquivalente Verträge abschließen, so dass der Nutzen der, im Rahmen solcher Immobilienge-

schäfte vergebenen, Garantien und/oder Sicherheiten ihr zu Gute kommen kann. Die Gesellschaft kann im Rahmen solcher Immobiliengeschäfte jegliche erforderliche Rolle übernehmen, einschließlich und ohne Einschränkungen der Rolle des Arranger, lead Manager, Facility Agent, Security Agent, Documentation Agent. Die Gesellschaft wird die Tätigkeit der Immobilienfinanzierung oder des Immobilienkrediterwerbs nicht in einer Weise ausüben, die eine Regulierung erfordern würde gemäß der geänderten Fassung des Gesetzes des 5. Aprils 1993 bezüglich des Finanzsektors oder jeglichen zukünftigen Gesetzes oder Regulierungsmaßnahme, die dieses Gesetz abändern oder ersetzen sollte."

Danach wurde der folgende Beschluss vom Alleinigen Gesellschafter getroffen:

Alleiniger Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt einen vierten Paragraphen im Artikel 2 der Satzung der Gesellschaft einzufügen von Artikel 2 so abzuändern, so dass Artikel 2 der Satzung wie folgt liest:

„Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen in jeder beliebigen Form an in- und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form von Investitionen, sowie den Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder andere Art und Weise wie Übertragung durch Verkauf oder Tausch von Finanzinstrumenten jeder Art und die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung ihres Portfolios.

Die Gesellschaft kann ebenfalls alle Transaktionen welche sich auf direkten oder indirekten Erwerb von Grundbesitz, Eigentum, und Grundbesitzrechte in Luxemburg oder im Ausland oder auf den Erwerb von Beteiligungen an Unternehmen welche im Besitz von Grundrechten sind oder von Unternehmensbeteiligungen jedweder Form beziehen, durchführen sowie die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung dieser Beteiligungen und dieses Vermögen ausführen.

Die Gesellschaft kann Sicherheiten leisten, Darlehen ausgeben oder die Gesellschaften an denen die Gesellschaft direkte oder indirekte Beteiligungen besitzt oder die zur Gruppe von Gesellschaften gehört, der die Gesellschaft angehört, in jeder anderen Form unterstützen.

Die Gesellschaft kann außerdem in jeder beliebigen Form Darlehen erwerben, auch mit Preisnachlass, Darlehen vergeben, Kapital verleihen, sowie Vorschüsse gewährleisten oder unter jeglichen Konditionen Kredite vergeben, einschließlich und ohne Einschränkungen derer Kredite, in Bezug auf ein Immobilien-Unternehmen oder -Unterfangen, die sich von jeglichen Kreditaufnahmen der Gesellschaft oder von der Ausgabe von Kapital oder Schuldtitel jeglicher Art an alle Personen und Unternehmen, für die es für richtig empfunden wurde, ergeben. Die Gesellschaft kann Swaps, Futures, Forwards, derivative Instrumente, Optionen, Rückkäufe, Wertpapierverleihe und ähnliche Transaktionen abschließen und unbeschadet der Allgemeingültigkeit des Vorstehenden, jegliche Methode und Instrumente im Zusammenhang mit ihren Immobiliengeschäften einsetzen. Die Gesellschaft kann auch jegliche Verträge über Garantien, Entschädigungen, Sicherheiten und alle weiteren äquivalente Verträge abschließen, so dass der Nutzen der, im Rahmen solcher Immobiliengeschäfte vergebenen, Garantien und/oder Sicherheiten ihr zu Gute kommen kann. Die Gesellschaft kann im Rahmen solcher Immobiliengeschäfte jegliche erforderliche Rolle übernehmen, einschließlich und ohne Einschränkungen der Rolle des Arranger, lead Manager, Facility Agent, Security Agent, Documentation Agent. Die Gesellschaft wird die Tätigkeit der Immobilienfinanzierung oder des Immobilienkrediterwerbs nicht in einer Weise ausüben, die eine Regulierung erfordern würde gemäß der geänderten Fassung des Gesetzes des 5. Aprils 1993 bezüglich des Finanzsektors oder jeglichen zukünftigen Gesetzes oder Regulierungsmaßnahme, die dieses Gesetz abändern oder ersetzen sollte.

Die Gesellschaft kann alle geschäftlichen, technischen, finanziellen ebenso wie alle andere direkt oder indirekt verbundenen Tätigkeiten welche die Erfüllung des Geschäftszwecks in den oben genannten Bereichen erleichtern, vornehmen.

Unter anderem wird die Gesellschaft allen Gesellschaften ihres Portfolios die für die Verwaltung, Entwicklung und Aufsicht dieser Gesellschaften notwendigen Leistungen zur Verfügung stellen. Für diesen Zweck kann die Gesellschaft die Unterstützung anderer Berater beanspruchen und auf solche zurückgreifen.,,

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Partei diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem amtierenden Notar diese Urkunde unterzeichnet.

Signé: J. Zeaiter et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2013. Relation: LAC/2013/37677. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128316/172.

(130156164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

European Explorers Consolidated B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 135.000.000,00.

Siège de direction effectif: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 134.290.

In the year two thousand and seven, on the twenty-second day of November.

Before US, Maître Joseph Elvinger, Notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Kulczyk Holding S.A., a company incorporated and existing under the laws of Poland, having its registered office in Warsaw, Poland, and its business address at ul. Krucza 24/26, 00-526 Warsaw, Poland, registered with the Commercial Register of Warsaw under number KRS 0000147322;

Here represented by Mr. Régis Galiotto, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given on June 5, 2007.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned Notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned Notary to enact the following:

I. That the appearing party is the sole shareholder of European Explorers Consolidated B.V. (the "Company"), a limited liability company existing and incorporated under the laws of the Netherlands, having its statutory office in Amsterdam, The Netherlands,

II. That the Company's issued share capital is fixed at twenty-seven million seven hundred and seven thousand Euro (EUR 27,707,000) divided into twenty-seven thousand seven hundred and seven (27,707) shares, each with a value of one thousand euro (EUR 1,000).

III. That the following documents were submitted to the meeting:

- (a) A copy of the current Articles of Association of the Company;
- (b) A copy of an excerpt from the Dutch Trade and Company Register for the Company;
- (c) A copy of minutes of the Company's management board resolutions dated December 27, 2006;
- (d) A copy of the shareholder resolutions of the Company dated December 31, 2006;
- (e) A balance sheet of the Company dated November 22, 2007.
- (f) A certificate of good standing issued by a Dutch notary certifying that the Company can transfer its effective management seat from the Netherlands to Luxembourg by way of continuation, i.e. without breach of legal personality;

All the abovementioned documents initialed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

IV. That the Agenda of the meeting is as follows:

Agenda

(1) To acknowledge the transfer of the place of effective management of the Company to the municipality of Luxembourg in the Grand Duchy of Luxembourg.

(2) To adopt and confirm the Luxembourg company form of a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée") and to adopt the Luxembourg nationality

(3) To adopt new Articles of Association of the Company.

(4) To fix the Luxembourg address of the Company at 9, rue Sainte Zithe, 3rd Floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

(5) To acknowledge the opening of bank accounts in the name of the Company in Luxembourg.

(6) To acknowledge that the bookkeeping will be done in Luxembourg.

(7) To acknowledge the resignation of the former managers and the appointment of the new managers of the Company:

Managers A: Mr. Johan Dejjans

Mr. Richard Brekelmans

Manager B: RCS Management (Luxembourg) S.à.r.l

V. In the context of the reorganization of the group, the managers resolved on December 27, 2006 as referred to in III (c) above, with a view to strengthening the Company's ability to pursue its ongoing activities in an efficient manner, to transfer the effective management seat of the Company outside of the Netherlands, and to set up the effective management seat of the Company in the municipality of Luxembourg in the Grand- Duchy of Luxembourg.

The appearing party, through its proxyholder, took the following resolutions:

First resolution

The appearing party approves and confirms as far as is necessary the decision to transfer, with effect at the above-mentioned date, the effective management seat of the Company outside of the Netherlands, and to set up the effective management seat in the municipality of Luxembourg in the Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The appearing party decides, with effect at the above-mentioned date, to adopt and confirm (for the purposes of Luxembourg law) the Luxembourg company form of a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée") and therefore to adopt the Luxembourg nationality as of the same date.

Third resolution

The appearing party resolves, with effect at the above-mentioned date, to amend and to restate the articles of association, which will henceforth on read as follows:

Name, Seat and Duration.

Art. 1.

1. The name of the Company is:
European Explorers Consolidated B.V.
2. The registered seat of the Company is in Amsterdam.
3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Objects.

Art. 2. The objects of the Company are:

- to participate in, to administer, to finance, to conduct the management of and to render advice and services to other companies and enterprises;
- to lend and to borrow moneys, to issue bonds, debentures and other securities to companies in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs, as well as entering into agreements pertaining thereto;
- to provide guarantees for debts and other liabilities of the Company and of third parties;
- to acquire, to administer, to operate, to encumber and to alienate registered property subject to the obtaining of a business licence if required by the law;
- to operate and to trade in copyrights, patents, models, secret processes, trade marks and other intellectual and industrial property rights;
- to trade in currencies, securities and assets in general;
- to perform all kinds of industrial, financial and commercial activities, subject to the obtaining of a business licence if required by the law; as well as
- all other activities that are connected with or that may be conducive to the above, all this in the broadest sense.

Authorised share capital and Shares.

Art. 3.

1. The authorised share capital is fixed at one hundred and thirty-five million Euros (EUR 135,000,000) represented by one hundred and thirty-five thousand (135,000) shares with a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000) each.
2. The issued and fully paid-up share capital is fixed at twenty-seven million seven hundred and seven thousand Euros (EUR 27,707,000) represented by twenty-seven thousand seven hundred and seven (27,707) shares with a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000) each.
3. All shares are registered shares. No share certificates shall be issued.
4. All shares must be fully paid up.

Own shares.

Art. 4.

1. When issuing shares, the Company shall not be entitled to subscribe for its own shares.
2. The Company may acquire shares in its own capital, subject to the relevant provisions of the law.

Issuance and Transfer of shares.

Art. 5. The issuance or the transfer of a share or the transfer of a right in rem thereon shall be done in accordance with applicable law.

Usufruct, Pledge, Depository receipts.

Art. 6.

1. A share may be given in usufruct and may be pledged in accordance with applicable law. The voting right cannot be assigned to the usufructuary or to the pledgee.
2. The Company shall not co-operate to the issuance of depository receipts for its shares.

Blocking clause.

Art. 7.

1. In order to be valid any transfer of shares must comply with the provisions of this article.
2. The shareholder wishing to transfer one or more shares ("the Applicant") shall require the approval of the shareholders of the Company representing a least three-quarters of the share capital and duly convened in general meeting.
3. The transfer must be effected within three months after the approval has been granted.
4. The Company itself can only be designated as an interested party with the approval of the Applicant.
5. Unless the Applicant and the party (parties) interested designated by the general meeting and accepted by the Applicant agree otherwise as to the price or the determination of the price, the purchase price of the shares shall be determined by three independent experts, appointed at the request of the most willing party by the chairman of the Chamber of Commerce in whose district the Company has its registered seat.
6. The Applicant as well as the interested party (parties) designated by the general meeting and accepted by the Applicant shall remain entitled to withdraw by means of notification to the management board until the expiry of a month after they have been informed in writing of said determination of the price. The management board shall forthwith notify all parties involved of the withdrawal.
7. For any further items relating to the transfer of shares not expressly provided for in the present Articles, it should be referred to the applicable law.

Management board

Art. 8.

1. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a management board, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B, determined by the general meeting of shareholders of the Company as provided for in article 8 paragraph 2.
2. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed and may be dismissed ad nutum by the general meeting of shareholders of the Company.
3. In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
4. In case of a single manager, the Company shall be validly represented towards third parties by the sole signature of its single manager.
5. In case of plurality of managers, the Company will be validly represented towards third parties by the joint signature of two managers, with necessarily the signature of one category A and one category B manager.
6. The manager or in case of plurality of managers, the management board, may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.
7. The manager or in case of plurality of managers, the management board, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.
8. In case of plurality of managers, the board of manager can validly deliberate in the presence of at least a majority of category A managers and one category B manager. The resolutions of the management board shall be adopted by the majority of the managers present or represented at the meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.
9. If a member of the management board is absent or prevented from performing his duties, the remaining members or member of the management board shall be temporarily entrusted with the management of the Company. If all members of the management board, or the sole member of the management board, are absent or prevented from performing their duties, the management of the Company shall be temporarily entrusted to the person designated for this purpose by the general meeting.
10. All board meetings shall take place in Luxembourg.

Representation.

Art. 9.

1. Apart from what is provided by paragraph 4 and 5 of article 8 above, the Company shall be represented by the management board.

2. If a member of the management board in his private capacity enters into an agreement with the Company or in his private capacity conducts legal proceedings against the Company, the Company shall be represented by a member of the management board to be designated by the general meeting. Also the person to whom the conflict of interest relates may be designated. If a member of the managing board in any way other than provided for in the first sentence of this paragraph has an interest conflicting with the interests of the Company, such member as well as every other member of the management board may represent the Company.

Financial year, Annual accounts.

Art. 10. The financial year shall be the calendar year.

Profits.

Art. 11.

1. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the management board prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. The general meeting shall adopt the annual accounts within six months after the financial year-end. Moreover, such accounts shall be filed with the competent authorities within a month after their adoption.

2. The general meeting shall determine the allocation of accrued profits.

3. Dividends may be paid only in so far as the Company's equity exceeds the share capital increased by the reserves to be kept by virtue of the law or the Articles of Association.

4. Dividends shall not be paid on behalf of the Company on shares in its capital that have been acquired by the Company.

5. The management of the Company may resolve to pay interim dividends before the end of the current financial year, including during the first financial year, under the following conditions.

- The management board has to establish an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any member of the managing board may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet be reviewed by an independent auditor at the Company's expenses.

Resolutions outside of meetings.

Art. 12. If there are not more than twenty-five shareholders, resolutions of shareholders may also be adopted in writing without recourse to a general meeting of shareholders, provided they are adopted by a unanimous vote representing the entire issued capital. The expression in writing shall include any document transmitted by current means of communication and received in writing.

Other.

Art. 13. Reference is made to the provisions of the applicable law for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

Fourth resolution

The sole shareholder decides, with effect at the above-mentioned date, to fix the Luxembourg address of the Company at 9, rue Sainte Zithe, 3rd Floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Fifth resolution

The sole shareholder acknowledges that the management board has undertaken the necessary formalities in order that a bank account has been opened in the name of the Company with a Luxembourg bank.

Sixth resolution

The sole shareholder acknowledges that all the books and records, files, corporate documentation of the Company have been transferred to Luxembourg. Moreover, the sole shareholder acknowledges that all the annual accounts, minutes of the general meeting, minutes of the meeting of the management board, books and records, files, and corporate documentation to be issued in the future as from the date of transfer of the effective management place will be kept in Luxembourg, at the place of effective administration and management, i.e. at 9, rue Sainte Zithe, 3rd Floor, L-2763 Luxembourg.

Seventh resolution

The sole shareholder acknowledges that Mr. Andreas G.M. Nagelmaker, Managing Director A and RCS Management B.V, Managing Director B, have resigned from their mandates of manager with effective date January 1, 2007, and that full discharge has been granted to them for the management conduct in the framework of their function.

The sole shareholder acknowledges that the following persons have been appointed as managers of the Company, with effective date January 1, 2007:

Category A Managers:

- Mr. Johan DEJANS, born on November 17, 1966, in Aarschot, Belgium, residing at 12, rue de l'Ouest, L-2273, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr. Richard BREKELMANS, born on September 12, 1960, in Amsterdam, The Netherlands, residing at 11, Rue de l'Indépendance, L-8021 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

Category B Manager:

- RCS Management (Luxembourg) S.à r.l., a company having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, 3rd Floor, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 103.337.

Paid in Capital

All the twenty-seven thousand seven hundred and seven (27,707) shares of one thousand Euro (EUR 1,000) each, are held by Kulczyk Holding SA, aforementioned, and have been fully paid in.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at 3,000.- Euros.

The Company was incorporated on 6 October 2000 in Amsterdam under the laws of The Netherlands and has been subject to capital duty in The Netherlands. Therefore, the present transfer of the effective management seat of the Company outside of the Netherlands and the setting up of the effective management seat in Luxembourg is not subject to the pro-rata contribution duty in accordance with article 3-2 of the law of December 1971 as amended.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, Notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Kulczyk Holding S.A., une société constituée sous les lois polonaises, ayant son siège social au ul Krucza 24/26, 00-526 Warsaw, Pologne, et enregistrée au registre du commerce de Warsaw sous le numéro KRS 0000147322;

ici représentée par M. Régis Galiotto, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Que la comparante est actuellement la seule associée de European Explorers Consolidated B.V. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas.

II. Que le capital social émis actuellement par la Société est de vingt-sept million sept cent sept mille euros (EUR 27.707.000), représenté par vingt-sept mille sept cent sept (27.707) parts sociales de mille euros (EUR 1.000) chacune.

III. Que les documents suivants ont été présentés lors de l'assemblée: (a) Une copie des statuts actuels de la Société;

(b) Une copie d'un extrait du Registre de commerce hollandais relatif à la Société;

(c) Une copie du procès verbal de la réunion du conseil de gérance de la Société tenue en date du 27 décembre 2006;

(d) Une copie certifiée conforme des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 31 décembre 2006;

(f) Un bilan de la Société en date du 22 novembre 2007;

(g) Un «certificate of good legal standing» délivré par un notaire hollandais certifiant que la Société peut transférer son siège de direction effective des Pays-Bas vers le Luxembourg tout en continuant d'exister, c'est-à-dire, sans rupture de personnalité juridique;

Tout les documents mentionnés ci-dessus paraphés ne varietur par le mandataire de la comparant et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés par les autorités.

IV. Que l'agenda de l'assemblée est le suivant:

128373

Agenda

(1) Prendre note du transfert du siège de direction effective en dehors des Pays-Bas, et de fixer le siège de direction effective dans la municipalité de Luxembourg au Grand Duché du Luxembourg.

(2) Adopter et confirmer la forme juridique luxembourgeoise de la Société, à savoir une société à responsabilité limitée et adopter la nationalité luxembourgeoise.

(3) Adopter les nouveaux statuts de la Société.

(4) Fixer l'adresse luxembourgeoise de la Société au 9, rue Sainte Zithe, 3^{ème} étage, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(5) Prendre note de l'ouverture d'un compte bancaire au nom de la Société à Luxembourg.

(6) Reconnaître que la comptabilité sera tenue à Luxembourg.

(7) Prendre note de la démission des anciens gérants et nommer en tant que nouveaux gérants de la Société:

Gérants A: M. Johan Dejans

M. Richard Brekelmans

Gérant B: RCS Management (Luxembourg) S.à r.l.

Dans le cadre de la réorganisation du groupe, les gérants ont décidé le 27 décembre 2006 comme cité en III (c), en tenant compte des possibilités pour la Société de continuer ses activités d'une manière efficace, de transférer le siège de direction effective de la Société hors des Pays-Bas et de fixer le centre de gestion effective de la Société dans la municipalité de Luxembourg au Grand Duché du Luxembourg.

La comparante, représentée par son mandataire, adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

La comparante approuve et confirme dans la mesure du nécessaire la décision de transférer, avec effet à la date précitée, le principal établissement et le centre des intérêts principaux de la Société hors des Pays-Bas et de fixer le siège de direction effective dans la municipalité de Luxembourg au Grand Duché du Luxembourg.

Deuxième résolution

La comparante décide, avec effet à la date précitée, d'adopter et de confirmer (conformément à la loi luxembourgeoise), la forme juridique luxembourgeoise d'une société à responsabilité limitée et par conséquent d'adopter la nationalité luxembourgeoise à compter de la même date.

Troisième résolution

La comparante décide, avec effet à la date précitée, de modifier et de reformuler les statuts de la Société pour leur conférer la teneur suivante:

STATUTS

Nom, Siège social, Durée.

Art. 1^{er}.

1. Le nom de la société est:

European Explorers Consolidated B.V.

2. Le siège social de la Société est à Amsterdam.

3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Object social.

Art. 2. La Société a pour objet:

- de détenir des participations, d'administrer, de financer, de gérer, de donner des conseils et rendre des services à d'autres sociétés et entreprises;

- d'emprunter et de prêter de l'argent, d'émettre des obligations et autres titres à des sociétés dans lesquelles la Société détient des participations ou faisant partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, ainsi que de conclure les contrats y afférant;

- de garantir les dettes et tout autre engagement de la Société ou de tiers;

- d'acquérir, d'administrer, de modifier, de gager et de vendre des biens immobiliers, sous réserve de l'obtention d'une autorisation d'établissement si cela est requis pas la loi;

- de faire des opérations et exploiter des droits d'auteur, licences, modèles, secrets de fabrication, marques déposées, et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle;

- d'exploiter des devises, des valeurs, et plus généralement, tout actif;

- d'exercer tous types d'activités industrielles, financières et commerciales, sous réserve de l'obtention d'une autorisation d'établissement si cela est requis pas la loi; ainsi que,

- toute autre activité en relation avec l'objet ou qui pourrait y aboutir, dans le sens le plus large.

Capital autorisé et Parts sociales.

Art. 3.

1. Le capital autorisé s'élève à cent trente-cinq millions d'euro (EUR 135.000.000) représenté par cent trente-cinq mille (135.000) parts sociales ayant une valeur nominales de mille euros (EUR 1.000) chacune.
2. Le capital social émis et entièrement libéré s'élève à vingt-sept million sept cent sept euros (EUR 27.707.000), représenté par vingt-sept mille sept cent sept (27.707) parts sociales de mille euros (EUR 1.000) chacune.
3. Toutes les parts sociales sont nominatives. Aucun certificat de part sociale ne sera émis.
4. Toutes les parts sociales doivent être intégralement payées.

Actions propres.

Art. 4.

1. Lors de l'émission de parts sociales, la Société ne pourra pas souscrire à ses propres parts sociales.
2. La Société peut acquérir des parts sociales dans son propre capital social, conformément aux dispositions législatives applicables.

Emission et Transfert de parts sociales.

Art. 5. L'émission ou le transfert d'une part sociale ou d'un droit de propriété y afférent doivent se conformer à la loi applicable.

Ususfruit, Gage, Certificat de dépôt.

Art. 6.

1. Une part sociale peut être donnée en usufruit et peut être gagée conformément à la loi applicable. Le droit de vote ne peut pas être transmis à l'usufruitier ou au gagiste.
2. La Société ne coopérera pas pour l'émission de certificat de dépôt pour ses parts sociales.

Clause de blocage.

Art. 7.

1. Pour être valable, tout transfert de part sociale doit se conformer aux dispositions des Statuts.
2. L'associé désirant transférer une ou plusieurs parts sociales (le "Demandeur") devra obtenir l'approbation des associés de la Société représentant au moins les trois quart du capital social dûment convoqués en assemblée générale.
3. Le transfert doit être effectué dans les trois mois après que l'approbation ait été donnée avoir été donnée.
4. La Société elle-même ne peut être désignée comme partie intéressée qu'avec l'accord du Demandeur.
5. A moins que le Demandeur et la ou les parties intéressées désignées par l'assemblée générale et acceptées par le Demandeur en conviennent autrement, le prix d'achat sera déterminé par trois experts indépendants, nommés sur requête de la partie la plus diligente par le président de la Chambre de Commerce du district dans lequel la Société a son siège social.
6. Le Demandeur, ainsi que la ou les parties intéressées désignées par l'assemblée générale et acceptées par le Demandeur pourront se retirer en envoyant une notification au conseil de gérance dans le mois après avoir été informé par écrit de la détermination du prix. Le conseil de gérance avertira alors immédiatement toutes les parties impliquées dans le retrait.
7. Pour toute question relative au transfert des parts sociales non traitée dans les Statuts, il est fait référence à la loi applicable.

Conseil de gérance

Art. 8.

1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B, déterminés par l'assemblée générale des associés de la société, comme prévu à l'article 8, paragraphe 2.
2. Les gérants ne devront pas obligatoirement être associés. Les gérants sont nommés et révocables ad nutum par l'assemblée générale des associés de la Société.
3. Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
4. En cas de gérant unique, la Société est valablement représentée vis à vis des tiers par la signature de son gérant unique.
5. En cas de pluralité de gérants, la société est valablement représentée vis à vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, avec obligatoirement la signature d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

6. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

7. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

8. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut valablement délibérer qu'en présence d'au moins une majorité de gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.

9. Si un membre du conseil de gérance est absent ou empêché d'accomplir ses obligations, les membres du conseil de gérance restants seront temporairement chargés de la gérance de la Société. Si tous les membres du conseil de gérance, ou le gérant unique, sont absents ou empêchés d'accomplir leurs obligations, la gérance de la société sera temporairement confiée à la personne désignée à cette fin par l'assemblée générale.

10. Toutes les réunions du conseil de gérance seront tenues à Luxembourg.

Représentation.

Art. 9.

1. Excepté les cas prévus aux paragraphes 4 et 5 de l'article 8 ci-dessus, le conseil de gérance sera autorisé à représenter la Société. Tout membre du conseil de gérance est également individuellement autorisé à représenter la Société.

2. Si un membre du conseil de gérance en sa capacité propre conclut des contrats avec la Société, ou en sa propre capacité, conduit des poursuites judiciaires contre la Société, la Société sera représentée par un membre du conseil de gérance désigné par l'assemblée générale. Même la personne impliquée dans le conflit d'intérêt peut être désignée. Si un membre du conseil de gérance a un conflit d'intérêt avec la Société différent de ceux énoncés dans la première phrase de ce paragraphe, ce membre, ainsi que tout autre membre du conseil de gérance peut représenter la Société.

Année sociale, Comptes annuels.

Art. 10. L'année sociale sera l'année calendaire.

Profits.

Art. 11.

1. A la fin de chaque année sociale, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire incluant la valeur des actifs et passifs de la Société. L'assemblée générale devra adopter les comptes annuels dans les 6 mois suivant la fin de l'année sociale. De plus, ces comptes doivent être enregistrés auprès des autorités compétentes dans le mois suivant leur adoption.

2. L'assemblée générale devra déterminer la répartition des profits réalisés.

3. Des dividendes ne peuvent être versés seulement dans la mesure ou les capitaux propres de la Société excèdent le capital social augmenté des réserves constituées en application de dispositions législatives ou statutaires.

4. Des dividendes ne peuvent pas être payés à la Société pour des parts sociales qu'elle détient dans son propre capital.

5. Le conseil de gérance de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'année sociale en cours, y compris durant la première année sociale, aux conditions suivantes:

- Le conseil de gérance doit établir un bilan intérimaire démontrant qu'il y a assez de fonds disponibles pour la distribution. Tout membre du conseil de surveillance peut demander, à son entière discrétion, que ce bilan soit revu pas un auditeur indépendant aux frais de la Société.

Résolutions prises en dehors des réunions.

Art. 12. S'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions de associés peuvent également être adoptées par écrit, sans avoir recours à une assemblée générale des associés, à conditions qu'elles soient adoptées par un vote unanime représentant l'intégralité du capital. L'expression par écrit inclut tout document transmis par des moyens actuels de communication et reçu par écrit.

Divers

Art. 13. Il est fait référence aux articles de la loi applicable pour tous les sujets qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces statuts.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de fixer, avec effet à la date susmentionnée, l'adresse luxembourgeoise de la Société au 9, rue Sainte Zithe, 3^{ème} étage, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Cinquième résolution

L'associé unique reconnaît que le conseil de gérance a accompli toute les formalités nécessaires pour l'ouverture d'un compte bancaire au nom de la Société à Luxembourg

128376

Sixième résolution

L'associé unique reconnaît que tous les livres et registres, dossiers et documentation légale de la Société ont été transférés au Luxembourg. De plus, l'associé unique reconnaît que tous les comptes annuels, procès-verbaux de réunion du conseil de gérance, livres et registres, dossier et documentation légale créés après la date du transfert du siège de direction effective seront conservés à Luxembourg, au siège de direction effective, c'est-à-dire au 9, rue Sainte Zithe, 3^{ème} étage, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Septième résolution

L'associé unique reconnaît que M. Adreas G.M. Nagelmaker, gérant A et RCS Mangement B.V., gérant B, ont démissionné de leur mandats de gérant avec effet au 1^{er} janvier 2007, et qu'une décharge leur a été accordée pour les actes accomplis dans le cadre de leur fonction.

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2007:

Gérant de catégorie A:

- M. Johan DEJANS, né le 17 Novembre 1966 à Aarshot, Belgique, résidant au 12, rue de l'Ouest, L-2273, Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

- Mr. Richard BREKELMANS, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant au 11, rue de l'indépendance, L-8021 Strassen, Grand Duché de Luxembourg.

Gérant de catégorie B:

- RCS Management (Luxembourg) S.à r.l., une société ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, 3^{ème} étage, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.337.

Capital souscrit

Toutes les vingt-sept mille sept cent sept (27.707) parts avec une valeur nominale de mille euros (€1.000) chacune, sont détenues par Kulczyk Holding S.A. susmentionnée, et ont été intégralement libérées.

Dépenses

Les frais et dépenses de toute sorte payables en raison des présentes et incombant à la Société sont évalués à 3.000.- Euros.

La Société, de droit néerlandais, a été constituée à Amsterdam le 6 Octobre 2000 et a été soumise au droit d'apport au Pays-Bas. En conséquent, ledit transfert du principal établissement et le centre des intérêts principaux de la Société hors des Pays-Bas, et l'établissement de son centre de gestion en la municipalité de Luxembourg, n'est pas sujet à la perception d'un droit d'apport conformément à l'article 3 paragraphe 2 de la loi du 29 décembre 1971 tel qu'amendée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une traduction française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg,

Et après lecture faite au comparant, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: R.GALIOTTO, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC le 26 Novembre 2007. LAC/2007/37209. Reçu douze euros (12 Euros).

Le Receveur (signé): F.SANDT.

Référence de publication: 2013128262/459.

(130156221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Lunhelo & Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7391 Blaschette, 20, rue de Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 180.025.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le troisième jour du mois de septembre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Madame Vajihéh FATHI, employée privée, née le 27 mai 1973 à Téhéran (Iran), demeurant à L-7391 Blaschette, rue de Fischbach, 20,

2) Monsieur Eric VANDEMOORTELE, employé privé, né le 14 février 1973 à Anderlecht (Belgique), demeurant à L-7391 Blaschette, rue de Fischbach, 20,

3) Monsieur Jean-Luc LANDERCY, employé privé, né le 18 octobre 1966 à Nivelles (Belgique), demeurant à B-6720 Habay, rue des Aubépines, 25,

4) Monsieur Thierry DELROISSSE, employé privé, né le 18 mars 1963 à Ath (Belgique), demeurant à B-6743 Buzenol, rue des Hazts-Jardins, 11,

Tous ici représentés par Monsieur Eric VANDEMOORTELE, prénommé sous 2), en vertu de 3 (trois) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations signées ne varietur par le représentant des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer:

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les dispositions légales en vigueur et notamment celles de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la vente de vêtements et accessoires pour enfants.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent. En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de «Lunhelo & Co S.à r.l.», Société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Lorentzweiler.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de 75.000,-Euros (soixante-quinze mille euros) représenté par 750 (sept cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de 100,-Euros (cent euros) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre II. Administration - Assemblée Générale

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants peuvent à tout moment être révoqués par les associés.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartient, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Titre III. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 17. L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition Générale

Art. 20. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2014.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Eric VANDEMOORTELE, préqualifié, TROIS CENTS parts sociales	300
2.- Madame Vajihah FATHI, préqualifiée, TROIS CENTS parts sociales	300
3.- Monsieur Jean-Luc LANDERCY, préqualifié, SOIXANTE-QUINZE parts sociales	75
4.- Monsieur Thierry DELROISSE, préqualifié, SOIXANTE-QUINZE parts sociales	75
TOTAL: SEPT CENT CINQUANTE PARTS SOCIALES	750

Toute les parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante-quinze mille Euros (75.000, EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent euros (1.100.-€.)

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés précités, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:
Monsieur Eric VANDEMOORTELE, prénommé.
- 2) Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée:
Madame Vajiheh FATHI, prénommée.
- 3) La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif. Ils peuvent donner pouvoir à des tiers.
- 4) Le siège social de la Société est établi à L-7391 Blaschette, rue de Fischbach, 20.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clercs et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs éventuels des présentes.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeures, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé : Eric Vandemoortele, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 septembre 2013. LAC/2013/40500. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128362/135.

(130156021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

PFCE Top Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.486.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 95.703.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

CBRE PFCE Management Limited, a partnership governed by the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered at the Guernsey Register under the number 37726, acting in its capacity as General Partner of "CBRE Property Fund Central Europe LP", a limited partnership governed by the laws of Guernsey, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered at the Guernsey Register under the number 399,

hereby represented by Mrs Corinne PETIT, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on August 28th, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "PFCE Top Holdco S.à r.l.", société à responsabilité limitée, with registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, incorporated by deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, residing in Sanem on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1065 of October 14th, 2003, and modified last time by deed of the undersigned notary, on March 14th, 2013, published at the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1215 of May 23rd, 2013.

The capital of the company is fixed at two million three hundred and forty thousand euro (EUR 2,340,000) represented by two thousand three hundred and forty (2,340) shares of a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of one hundred forty-six thousand euro (EUR 146,000), so as to raise it from its present amount of two million three hundred and forty thousand euro (EUR 2,340,000) to two million four hundred eighty-six thousand euro (EUR 2,486,000), by issuing one hundred forty-six (146) new shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the one hundred forty-six (146) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one thousand euro (EUR 1,000), so that the amount of one hundred forty-six thousand euro (EUR 146,000) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6.** The capital is set at two million four hundred eighty-six thousand euro (EUR 2,486,000) represented by two thousand four hundred and eighty-six (2,486) shares of a par value of one thousand euro (EUR 1,000) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille treize, le vingt-huit août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CBRE PFCE Management Limited, une société constituée sous le droit de Guernesey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY13QL, inscrite au Registre de Guernesey sous le numéro 37726, agissant en sa qualité de General Partner de «CBRE Property Fund Central Europe LP», un «limited partnership» régi par le droit de Guernesey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY13QL, inscrit au Registre de Guernesey sous le numéro 399,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Guernesey, le 28 août 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «PFCE Top Holdco S.à r.l.», avec siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1065 du 14 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1215 du 23 mai 2013.

Le capital social de la société est fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille euros (2.486.000.- EUR) représenté par deux mille quatre cent quatre-vingt-six (2.486) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.-EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent quarante-six mille euros (146.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de deux millions trois cent quarante mille euros (2.340.000.- EUR) à deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille euros (2.486.000.- EUR), par l'émission de cent quarante-six (146) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.-EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les cent quarante-six (146) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de cent quarante-six mille euros (146.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille euros (2.486.000.- EUR) représenté par deux mille quatre cent quatre-vingt-six (2.486) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40561. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128470/107.

(130156444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

SCI Mouscades, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg E 5.157.

STATUTS

L'an deux mille treize, le 3 septembre

ENTRE LES SOUSSIGNEES:

Le Bassia S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.971,

ET

Ceria S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 176.483,

et ceux qui pourront devenir associés par la suite, il est constitué par les présentes une société civile immobilière.

Titre I^{er} . Dénomination, Objet Siège, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé entre les associés une société civile immobilière (la «Société») qui sera régie par le Code civil luxembourgeois et les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. La Société existera sous la dénomination «SCI Mouscades» et conduira ses opérations et détiendra ses actifs sociaux uniquement sous cette dénomination.

Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition par tous moyens, la vente, l'échange, la mise en valeur, la gestion et/ou la location d'immeubles qu'elle pourrait détenir ou acquérir tant au Luxembourg qu'à l'étranger. La société pourra, dans le cadre de son activité, constituer toute garantie hypothécaire ou autre à ses créanciers éventuels et même se porter caution réelle ou personnelle en faveur de tiers ainsi que prendre des participations, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises se rattachant directement ou indirectement aux objets ou aux activités mentionnés ci-dessus. Elle pourra réaliser toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision unanime des associés.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. Capital social, Parts Sociales, Transmission des Parts Sociales, Responsabilité des Associés

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq mille euros (EUR 5.000,-) représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et toute cession s'opérera par acte authentique ou sous seing privé suivant les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

Art. 8. Les cessions de parts sociales à des tiers requièrent l'unanimité de tous les associés à donner lors d'une assemblée générale.

Tout associé désirant céder tout ou partie de ses parts sociales à un tiers ou consentir à des tiers un usufruit sur une ou plusieurs de ses parts sociales, doit en informer le gérant ou les gérants qui, à cet effet, convoquera/ont une assemblée générale extraordinaire ayant à son ordre du jour l'agrément du cessionnaire ou du bénéficiaire de l'usufruit.

Lorsque l'assemblée générale extraordinaire n'atteint par le quorum requis ou qu'elle refuse d'agréer le cessionnaire, la Société est en droit de racheter les parts sociales visées à l'alinéa précédent, pour son propre compte ou pour le compte de personnes à désigner par elle.

Le rachat effectué par la Société sans désignation de tiers cessionnaires comporte l'obligation de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts sociales et à la réduction correspondante de son capital social.

Le non-exercice du droit de rachat par la Société ouvre un droit de préemption sur les parts sociales au profit de tous les coassociés du cédant au prorata de leurs parts sociales dans la Société.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé font naître le droit de rachat au profit de la Société et subsidiairement le droit de préemption au profit des coassociés de l'interdit, du failli ou de l'associé en déconfiture conformément aux stipulations précédents.

Art. 9. Chaque part sociale donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts sociales existantes.

Art. 10. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre de parts sociales qu'il détient. Vis-à-vis des créanciers de la Société, les associés sont tenus des dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Art. 11. Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires individus d'une ou de plusieurs parts sociales sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Jusqu'à cette désignation, la Société pourra suspendre l'exercice des droits afférents aux parts appartenant à des copropriétaires indivis.

Art. 12. Les droits et obligations attachés à chaque part sociale la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions prises par l'assemblée générale des associés.

Titre III. Gérance, Année sociale, Assemblées

Art. 13. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés décidant à la majorité simple des voix présentes ou représentées.

L'assemblée fixe (à durée de leur mandat).

Art. 14. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet social. Le ou les gérants ont tous les pouvoirs non réservés expressément par les Statuts à l'assemblée générale des associés.

Le ou les gérants peuvent acheter ou vendre tous immeubles, contracter tous prêts et consentir toutes hypothèques.

Ils administrent les biens de la Société et la représentent vis-à-vis des tiers et de toutes administrations, consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le temps et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables.

Ils réglent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs et exercent toutes les actions judiciaires pour le compte de la Société. Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescement et désistements, ainsi que toutes subrogations et toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés et statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour, ils représentent la Société en justice.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Les assemblées des associés sont convoquées par un ou plusieurs gérants, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, moyennant lettre recommandée à la poste avec un préavis de 3 jours francs au moins et indication de l'ordre du jour dans les convocations. L'assemblée doit également être convoquée par le conseil de gérance dans la quinzaine de la réception de la demande et dans les mêmes formes que ci-dessus, lorsqu'un ou plusieurs associés possédant au moins dix pour cent (10%) du capital social en font la demande par lettre recommandée en indiquant l'ordre du jour de l'assemblée. Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de rassemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 17. Les associés se réunissent chaque année en assemblée endéans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 18. Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé ou par un tiers en le nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire). Les associés sont également autorisés à participer à une assemblée générale des associés par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue par tout moyen de communication approprié.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède de parts sociales.

Art. 19. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des Statuts.

Art. 20. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux Statuts, qu'elle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux Statuts sont prises à l'unanimité.

Les cessions de parts sociales, conformément à l'article 8 des Statuts, doivent être agréées par une délibération unanime de tous les associés.

Titre IV. Dissolution, Liquidation

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, l'assemblée générale règle sur la proposition de la gérance le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

Art. 22. La Société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs des associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers et représentants de l'associé ou des associés décédés.

De même, l'interdiction, la déconfiture, la faillite ou la liquidation judiciaire d'un ou de plusieurs des associés ne mettront point fin à la Société, celle-ci continuera entre les autres associés à l'exclusion de l'associé ou des associés en état d'interdiction, de déconfiture, de faillite ou de liquidation judiciaire.

La révocation d'un ou de plusieurs gérants n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Titre V. Dispositions générales

Art. 23. Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé.

Disposition transitoire

La premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Toutes les cinq mille (5.000) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Le Bassia S.à r.l., prénommée, effectue un apport en numéraire de quatre mille, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 4.999,-), pour lequel il lui est attribué quatre mille, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4.999) parts sociales.

2) Ceria S.A., prénommée, effectue un apport en numéraire d'un euro (EUR 1,-), pour lequel il lui est attribué une (1) part sociale.

Décisions des associés

Les associés, réunis en assemblée générale, ont décidé de:

1. Nommer Le Bassia S.à r.l., prénommée, en qualité de gérant de ta Société pour une durée indéterminée.
2. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Fait en deux originaux à Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Le Bassia S.à r.l. / CERIA S.A.

Représentée par Luc Ressler

Gérant / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013128537/132.

(130156116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

PFCE Czech II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 95.685.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of August.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PFCE Holdco S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 95.702, hereby represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, private employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given in Luxembourg on August 26, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "PFCE Czech II S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, incorporated by deed of Me Jean-Joseph WAGNER, residing in Sanem on September 12, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1055 of October 10, 2003 and modified last time by deed of Me Martine SCHAEFFER, residing in Luxembourg, on November 12, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3039 of December 17, 2012.

The capital of the company is fixed at three hundred and seventy-six thousand euro (376,000.- EUR) represented by three hundred and seventy-six (376) shares, with a nominal value of one thousand euro (1,000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of twenty-four thousand euro (24,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of three hundred and seventy-six thousand euro (376,000.- EUR) to four hundred thousand euro (400,000.- EUR), by issuing twenty-four (24) new shares with a par value of one thousand euro (1,000.-EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the twenty-four (24) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one thousand (1,000.- EUR) so that the amount of twenty-four thousand euro (24,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

« **Art. 6.** The capital is set at four hundred thousand euro (400,000.- EUR) represented by four hundred (400) shares of a par value of one thousand euro (1,000.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille treize, le trente août,

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

PFCE Holdco S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 95.702, ici représentée par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 26 août 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée unipersonnelle PFCE Czech II S.à r.l., avec siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, constituée suivant acte reçu par Me Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1055 du 10 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Me Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg en date du 12 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3039 du 17 décembre 2012.

Le capital social de la société est fixé à trois cent soixante-seize mille euros (376.000,- EUR) représenté par trois cent soixante-seize (376) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de vingt-quatre mille euros (24.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trois cent soixante-seize mille euros (376.000,- EUR) à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), par l'émission de vingt-quatre (24) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les vingt-quatre (24) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérée en espèces de sorte que le montant de vingt-quatre mille euros (24.000,-EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent mille euros (400.000,- EUR) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune. »

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 05 septembre 2013. LAC/2013/40568. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128464/95.

(130156496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Zeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 180.046.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the third day of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Zeo Holding Limited, a limited liability company governed by the Maltese laws, having its registered office at Vault 14, Level 2, Valletta Waterfront, Floriana FRN1914, Malta, registered with the Maltese Registrar of Companies under number C 60825,

here represented by Me Julien Leclère, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 23 August 2013.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name ZEO S.à.r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may further own trademarks, grant licenses for trademarks and collect royalties, and invest in the acquisition and management of trademarks and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400) represented by one hundred twenty-four (124) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up

5.1. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. In the case of several managers, the Company shall be managed by a board of managers composed of at least one (1) A manager and one (1) B manager.

7.3. The managers may be dismissed ad nutum.

8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any A manager acting jointly with any B manager of the Company.

9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature any A manager and any B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

16.3. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, Zeo Holding Limited, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all one hundred twenty-four (124) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

- Viacheslav Kolomeichuk, born on 30 September 1986 in Petropavlovsk-Kamchatskiy city, Russia, residing at 3V Olevska Street, apt. 51, 03164, Kiev, Ukraine, and

- Iurii Dvoinos, born on 1 June 1986 in Kiev, Ukraine, residing at 13/2 Shovkovichna Street, apt. 55, 01021, Kiev, Ukraine.

2. The following person is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:

- Patrice Gallasin, born on 9 December 1970 in Villiers-Semeuse, France, residing professionally at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Zeo Holding Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais, ayant son siège social à Vault 14, Level 2, Valletta Waterfront, Florina FRN1914, Malte, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C 60825,

ici représentée par Me Julien Leclère, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 août 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ZEO S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant unique, ou selon le cas, par le conseil de gestion de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gestion, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres titres de créance et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société pourra en outre détenir des marques, donner des licences et percevoir des redevances et investir dans l'acquisition et la gestion des marques et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension de droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400 EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés ou, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toute autre question, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui en fera la demande.

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.3. En cas de pluralité de gérants, la Société sera gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B. 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par un gérant A agissant conjointement avec un gérant B de la Société.

9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membres du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les décisions

du conseil de gérance seront inscrites dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler les uns les autres. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées de la même manière qu'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, et peuvent être envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B de la Société ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. de ces Statuts.

11. Responsabilités des gérants.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra désigner une personne ou entité en tant que son mandataire en vertu d'une procuration écrite donnée soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique afin de le représenter aux assemblées générales des associés de la Société.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

16.3 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, Zeo Holding Limited, prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cent vingt-quatre (124) parts sociales de la Société par un apport en numéraire, de sorte le montant de douze mille quatre cents euros (12.400 EUR) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Estimation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Viacheslav Kolomeichuk, né le 30 septembre 1986 à Petropavlovsk-Kamchatskyi, Russie, résidant à 3 V Olevska Street, apt. 51, 03164, Kiev, Ukraine; et
 - Iurii Dvoinos, né le 1^{er} juin 1986 à Kiev, Ukraine, résident à 13/2 Shovkovichna Street, apt. 55, 01021, Kiev, Ukraine.
2. La personne suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:
 - Patrice Gallasin, né le 9 décembre 1970 à Villiers-Semeuse, France, résidant professionnellement au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête en début de ce document.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. LECLÈRE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40614. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128596/374.

(130156252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

ZEO Space S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 180.047.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the third day of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ZEO S.à r.l., a Luxembourg limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Me Julien Leclère, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 3rd, September 2013.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name ZEO Space S.à.r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may further own trademarks, grant licenses for intellectual property rights and collect royalties, invest in the acquisition and management of trademarks and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400) represented by one hundred twenty-four (124) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. In the case of several managers, the Company shall be managed by a board of managers composed of at least one (1) A manager and one (1) B manager.

7.3. The managers may be dismissed ad nutum.

8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any A manager acting jointly with any B manager of the Company.

9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, ZEO S.ar.l., prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all one hundred twenty-four (124) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

- Viacheslav Kolomeichuk, born on 30 September 1986 in, Petropavlovsk-Kamchatskyi city, Russia, residing at 3 V Olevska Street, apt. 51, 03164, Kiev, Ukraine, and

- Iurii Dvoinos, born on 1st June 1986 in Kiev, Ukraine, residing at 13/2 Shovkovichna Street, apt. 55, 01021, Kiev, Ukraine.

2. The following person is appointed as B manager of the Company for an indefinite period:

- Patrice Gallasin, born on 9 December 1970 in Villiers-Semeuse, France, residing professionally at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois de septembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

ZEO S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Me Julien Leclère, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 3 septembre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ZEO Space S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant unique, ou selon le cas, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres titres de créance et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société pourra en outre détenir des marques, donner des licences et percevoir des redevances et investir dans l'acquisition et la gestion des marques et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension de droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital social.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400 EUR), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés ou, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toute autre question, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui en fera la demande.

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.3. En cas de pluralité de gérants, la Société sera gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un (1) gérant A et un (1) gérant B. 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par un gérant A agissant conjointement avec un gérant B de la Société.

9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membres du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les décisions

du conseil de gérance seront inscrites dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler les uns les autres. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées de la même manière qu'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, et peuvent être envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B de la Société ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. de ces Statuts.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra désigner une personne ou entité en tant que son mandataire en vertu d'une procuration écrite donnée soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique afin de le représenter aux assemblées générales des associés de la Société.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

16.3 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Ensuite, ZEO S.à.r.l., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cent vingt-quatre (124) parts sociales de la Société par un apport en numéraire, de sorte le montant de douze mille quatre cent euros (12.400 EUR) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Estimation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Viacheslav Kolomeichuk, né le 30 septembre 1986 à Petropavlovsk-Kamchatskyi, Russie, résidant à 3 V Olevska Street, apt. 51, 03164, Kiev, Ukraine; et
 - Iurii Dvoinos, né le 1^{er} juin 1986 à Kiev, Ukraine, résidant à 13/2 Shovkovichna Street, apt. 55, 01021, Kiev, Ukraine.
2. La personne suivante est nommée gérant B de la Société pour une durée indéterminée:
 - Patrice Gallasin, né le 9 décembre 1970 à Villiers-Semeuse, France, résidant professionnellement au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Lxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête en début de ce document.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. LECLÈRE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40615. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128597/374.

(130156287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

A.T.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129907/9.

(130158112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Blue & Sons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 153.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129974/9.

(130158079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2013.

Schaack - Floener, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7790 Bissen, 63, Cité Steinkreuz.

R.C.S. Luxembourg B 16.032.

L'an deux mil treize, le cinq septembre.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- Madame Denise FLOENER, crédièntière, demeurant à L-7790 Bissen, 71, rue Charles-Frédéric Mersch,

2.- Monsieur Michel SCHAACK, crédièntier, demeurant à L-7790 Bissen, 71, rue Charles-Frédéric Mersch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée «SCHAACK-FLOENER», avec siège à Bissen, 63, Cité Steinkreuz, inscrite au RCSL sous le numéro B 16.032,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Auguste WILHELM, alors de résidence à Diekirch, en date du 29 juin 1978, publié au Mémorial C numéro 176 de 1978 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire Fernand UNSEN, de résidence à Diekirch, en date du 22 mars 1989, publié au Mémorial C numéro 214 de 1989.

II. Le capital social est fixé à TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 €), représenté par MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) parts sociales appartenant à chacun des comparants pour moitié.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation.

Deuxième résolution.

L'assemblée nomme comme liquidateur Madame Denise FLOENER, préqualifiée.

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où elle est requise.

Il peut dispenser le Conservateur des Hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Déclaration en matière de blanchiment d'argent

Les associés, respectivement leur mandataire, déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits ayant servi à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la société ne s'est pas livrée à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) respectivement d'un acte de terrorisme tel que défini à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Floener, Schaack, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 09 septembre 2013. Relation: MER/2013/1850. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Muller.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de Publication au Mémorial C.

Mersch, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128536/52.

(130156416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.